

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal de la Commune d'ALBY-SUR-CHERAN s'est réuni le 10 octobre à 20 h 30, sous la présidence de Jean-Claude MARTIN, Maire.

Présents : Mme Valérie PIROT, M. Denis VARNIER, Mme Renée ROLLAND, M. Michel FAVERON, Mme Sylvie ADOR, M. Bernard MIEVRE, M. Patrice CAQUET, M. David BASTIEN, Mme Stéphanie SCHMIDT, Mme Béatrice ROEDERER, Mme Dominique SEJOURNE, Mme Mireille MALLINJOURD, Mme Chantal TOUSSART, M. Jean-Yves LEROY

Absents : M. Pierre ROUYER, Mme Yasmine VEYRAT, M. Lionel ROLLAND, M. Viviano MANCINI.

Pouvoir(s) : M. Viviano MANCINI (donne procuration à Mme Valérie PIROT)

Secrétaire : M. Jean-Yves LEROY a été élu secrétaire de séance

Date envoi de la convocation : 04 octobre 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 août 2017 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATIONS

INTERCOMMUNALITE

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'INTERVENTION DES CHARGES TRANSFEREES AU GRAND ANNECY

Avec la constitution du Grand Annecy et le rattachement de la Communauté de Communes du Pays d'Alby à cette agglomération, il convenait de déterminer pour chaque commune comprise dans ce périmètre les attributions de compensations.

Celles-ci ont été déterminées par la Commission d'Evaluation des Charges transférées au Grand Annecy (CLECT), laquelle Commission s'est réunie en mai, juillet et septembre 2017.

L'ensemble du Conseil Municipal ayant été destinataire de la note de synthèse établi par le Grand Annecy et après discussions celui-ci :

- **APPROUVE** le rapport produit par la CLECT,
- **APPROUVE** le transfert de la dette, tel que prévu par le rapport et tel que détaillé dans l'annexe du rapport de la CLECT,
- **APPROUVE** le montant de l'attribution de compensation découlant du rapport de la CLECT, relatif au fonctionnement du Pôle culturel géré par le Syndicat intercommunal du Pays d'Alby, dont la Commune est membre et en raison du mode d'évaluation dérogatoire aux règles du IV de l'article 1609 nonies C du CGI :

Communes	Montant de l'attribution relative au pôle culturel en année pleine	Montant de l'attribution relative au pôle culturel proratisée pour 2017	Allocations de compensation
ALBY-SUR-CHERAN	193 465,00 €	93 312,00 €	293 542.00 €
ALLEVES	31 458,00 €	15 173,00 €	17 517.00 €
CHAINAZ-LES-FRASSES	52 024,00 €	25 092,00 €	-6 512.00 €
CHAPEIRY	66 656,00 €	32 150,00 €	23 222.00 €
GRUFFY	129 979,00 €	62 692,00 €	-11 050.00 €
HERY-SUR-ALBY	76 410,00 €	36 855,00 €	- 4 399.00 €
SAINT-SYLVESTRE	50 561,00 €	24 387,00 €	738.00 €
TOTAL	600 553,00 €	289 661,00 €	313 058.00 €

PERSONNEL

OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la réussite, par un agent communal, du concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe. Il propose que la commune ouvre ce poste, avec effet immédiat, afin que cet agent puisse être nommé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE à l'unanimité l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} ainsi que la modification du tableau des effectifs tel que défini ci-dessus.

POSTE SUPPRIME	POSTE CREE
Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe

TRAVAUX

ECLAIRAGE PUBLIC : DIAGNOSTIC ENERGETIQUE, TECHNIQUE ET PHOTOMETRIQUE PROPOSE PAR LE SYANE

Dans le cadre de ses prérogatives le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute Savoie propose aux collectivités territoriales la possibilité de réaliser un diagnostic énergétique, technique et photométrique de leur éclairage public.

Le coût de cette intervention est de 8 738 € TTC avec une prise en charge à hauteur de 40 % par le SYANE soit 3 495 € TTC le solde de 5 243 € TTC étant à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la réalisation de ce document et mentionne que ce diagnostic permettra à la commune d'avoir un instantané de son réseau d'éclairage public et prévoir les investissements dans les années futures.

DOSSIERS NON SOUMIS A DELIBERATIONS

Questions diverses

Adhésion au Parc des Bauges

Récemment les membres du conseil municipal ont été invités à une réunion de présentation du Parc des Bauges et de ses actions en vue d'une éventuelle adhésion de la commune à cette structure.

Il s'en est suivi un échange autour de cette adhésion. Cette question sera soumise au vote lors du prochain conseil municipal.

Il est également demandé que le diaporama diffusé lors de cette réunion et la charte du Parc soient adressés à chaque conseiller municipal avant la prochaine séance.

Syndicat Intercommunal du Pays d'ALBY (SIPA)

Madame Valérie PIROT, déléguée de la commune au SIPA informe l'assemblée des points suivants :

- Les bureaux du SIPA sont désormais installés au Pôle Culturel. Les services enfance et jeunesse demeurent Route de Plaimpalais ;
- Le nouveau gymnase est utilisé par les Associations et le Collège ;
- L'école de musique s'est également installée au Pôle.

Concernant les communes qui n'ont pas souhaité adhérer au Syndicat, la commune de MURES a signé la convention avec le SIPA, alors que pour Saint Félix la signature est toujours en attente. Il est rappelé que les communes de Viuz la Chiesaz et de Cusy ne souhaite pas conventionner avec le Syndicat Intercommunal.

Le Pôle Culturel sera officiellement inauguré le vendredi 20 octobre 2017, et durant la semaine diverses animations seront proposés.

Gendarmerie

Les travaux de réalisation de 2 studios et de deux garages à la gendarmerie d'ALBY SUR CHERAN sont achevés. Une inauguration aura lieu le jeudi 19 octobre au matin en présence de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie et le Commandant du Groupement de Gendarmerie d'Annecy.

Aire multisports

Afin d'achever la complète rénovation de l'espace multisports derrière l'école primaire, le conseil municipal a validé le complément suivant : barres parallèles avec un sol souple.

Travaux

- Parvis de l'église de Plampalais : L'entreprise d'étanchéité n'a pas pu intervenir dans les délais souhaités car un problème d'infiltration d'eau a nécessité l'arrêt des travaux. L'entreprise FERRAND TP a réalisé un drain permettant l'assèchement des fondations.
- Route de Massigny : Les travaux de confortement des berges du ruisseau ont débuté début septembre. Ce chantier se déroule dans les délais.

- Cimetière : Une reprise des tombes en terrain commune sera prochainement lancée. Cela concerne les tombes qui se situent sur la partie droite à l'entrée du cimetière.
- Aménagement la Combe-Le Pont Neuf : Le bilan concernant la superficie en m² attribuée par bâtiments et par phasage de l'opération devrait être fourni prochainement. Ce dossier sera abordé lors d'un prochain conseil municipal.

L'été à Alby

- Bilan de l'été : Amandine GIBERT en charge de l'animation, des affaires culturelles et du Patrimoine a transmis le bilan de la saison estivale. Une progression des visites du musée de la Cordonnerie et de la Ciergerie. L'ouverture du parcours de la Mouche en version audio a satisfait une nombreuse clientèle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50

Le Maire,

Jean-Claude MARTIN